

Vous avez envie de participer à la vie des élèves, à leur ouverture culturelle, citoyenne ou à la prévention santé,

 **Adhérez à la Coopérative du Lycée !**

Vous avez envie de participer au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves au lycée,

 **Adhérez à la Coopérative du Lycée !**

La Coopérative est une association : elle apporte une aide à la réalisation de projets à l'initiative des élèves ou des équipes éducatives. Elle peut aider au financement de sorties en dehors du temps scolaire ou contribuer pour un voyage scolaire. Elle peut aussi apporter une aide ponctuelle à certains élèves, sans se substituer aux aides sociales. Exemples d'activités soutenues cette année par la Coopérative:

- Sorties dans les théâtres, plus généralement pour des spectacles
- Sorties à l'Institut du Monde Arabe
- Sorties au Laser Game du 94
- Sortie dans une salle d'Escape Rooms

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre. Ses ressources proviennent de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire relèvent d'un acte volontaire.

La coopérative a besoin de vous tous pour continuer à œuvrer dans et pour les élèves du lycée Hénaff.



Hénaff Adhérez à la Coopérative du Lycée !

en remplissant le coupon ci-joint et en versant une cotisation de 5 euros pour devenir adhérent ou faire un don supérieur à 5 euros !

NOM DE L ELEVE :

PRENOM DE L ELEVE :

CLASSE :

Cotisation CHEQUE D UN MONTANT DE 5 EUROS ou espèces

Don d'un montant deeuros en chèque ou en espèces

Signature de représentant égal de l'élève ou de l'élève majeur